



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la municipalité.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 11 août 2018, le conseil a adopté le 1^{er} règlement numéro 367-18-10 ayant pour objet d'amender le Règlement de zonage numéro 367-02.

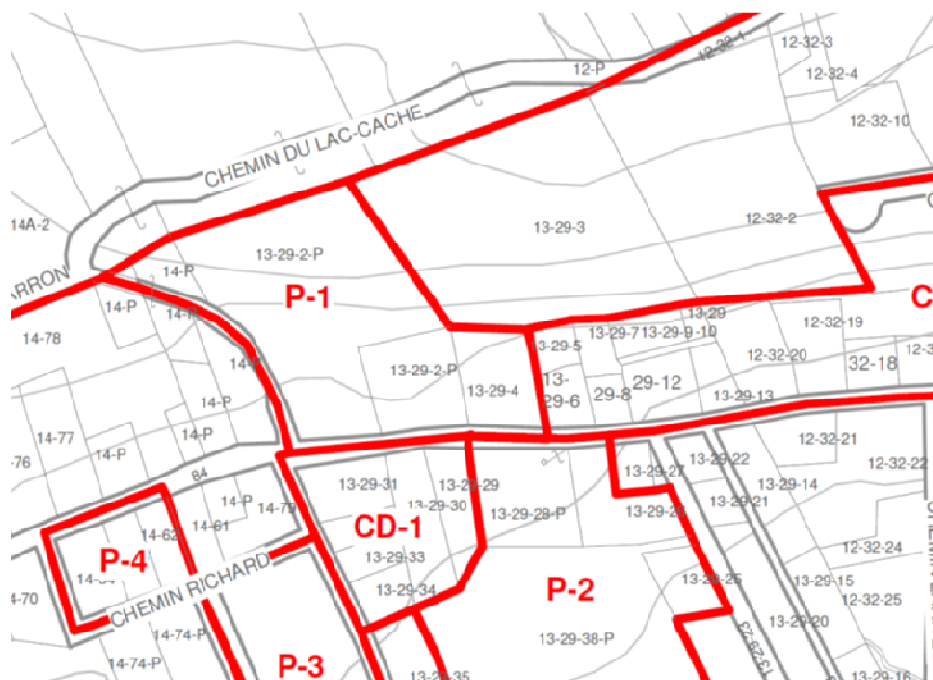
Le règlement vise à :

- Permettre dans la zone publique P-1 l'usage de vente et service biens liés à l'alimentation;
- Permettre dans la zone publique P-1 l'usage récréatif et culturel et récréotouristiques hébergement et restauration.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 13 octobre 2018 à 10 h au 349, chemin de Val-des-Lacs, Val-des-Lacs. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les modifications seront soumises à l'approbation des personnes habiles à voter, tel que prévu à la Loi.

Le projet de règlement vise la zone P-1 du territoire de la municipalité :



Ce projet est disponible à l'hôtel de ville, situé au 349, chemin de Val-des-Lacs, Val-des-Lacs du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, sauf pour les congés fériés.

Donné à Val-des-Lacs, ce 19 septembre 2018.

Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Stéphanie Russell, directrice générale de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie aux deux endroits désignés par le conseil le 19 septembre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne le présent certificat, ce 19 septembre 2018.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Russell', with a stylized flourish at the end.

Stéphanie Russell
Directrice générale